

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'EVALUATION
INSTITUTIONNELLE EXTERNE EN VUE DE
L'OBTENTION DE L'AGREMENT DEFINITIF
DE L'ECOLE SUPERIEURE DE
MANAGEMENT STRATEGIQUE (ESMS)**

L'équipe d'évaluation :

- Dr. Moustapha Mbacké DIOP, Président
- Dr. Mohamed Moro KOITA, Membre
- M. Ababacar DIENG, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Juin 2016

Table des matières

1. Présentation de l'École.....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	3
3. Description de la visite sur le terrain.....	4
4. Appréciation de l'École au regard des standards de qualité du référentiel.....	5
5. Points forts de l'École.....	13
6. Points faibles de l'École.....	13
7. Appréciations générales de l'École.....	13
8. Recommandations à l'École.....	14
9. Recommandations à l'ANAQ-SUP.....	14
10. Proposition d'avis :.....	14

Introduction

L'École Supérieure de Management Stratégique (ESMS) est un établissement d'enseignement supérieur privé autorisé par l'État du Sénégal.

Située à SIPRES 4, à Immeuble 6 route de l'aéroport Dakar, l'école peut être contactée des manières suivantes :

- ✓ Tel : 33 820 41 61/ 77 676 60 30
- ✓ Courriel : esms@universityofmanagement.sn
- ✓ Courriel : abdoulayediop@universityofmanagement.sn
- ✓ Web : www.universityofmanagement.sn

1. Présentation de l'École

Le groupe ESMS fut, à son origine, le centre de formation du cabinet de ressources humaines **Global Business Group**. L'école s'est appuyée sur le cabinet pour offrir des formations en alternance. La demande des entreprises a amené l'école à se structurer et à ouvrir 8 filières :

- ✓ management,
- ✓ marketing – communication
- ✓ banque - finance – assurance
- ✓ commerce international
- ✓ management des ressources humaines
- ✓ transport logistique
- ✓ comptabilité – gestion
- ✓ informatique de gestion.

L'école est dirigée par un Président Directeur Général (PDG) qui est aidé par une Directrice Générale. L'organigramme de l'école indique l'existence d'un Conseil scientifique et d'une Cellule interne d'Assurance Qualité (CIAQ) rattachés à la Direction Générale. Une Direction des études s'occupe des aspects pédagogiques en ayant sous sa tutelle un responsable pédagogique et un responsable de la communication et du développement.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation a été préparé selon le référentiel d'évaluation institutionnelle de l'ANAQ-SUP. Il décrit la démarche et les techniques utilisées pour la recherche des informations et des éléments de preuve nécessaires à son élaboration. Il fait également une description de l'établissement et de son organisation administrative et pédagogique.

À l'analyse de ce rapport, nous constatons :

1) Sur la forme :

Qu'il est bien rédigé et facile à lire. Il y a peu de fautes de frappe et certains standards sont suivis d'éléments de preuve annexés ou présentés lors des entretiens ;

2) Sur le fond :

Qu'il fixe les missions avec une déclinaison des objectifs. Il répond aux questions des standards, puis précise les standards atteints et ceux non atteints lors de l'évaluation interne en dégageant les remarques et recommandations et en précisant les éléments de preuve.

Le rapport laisse apparaître certaines faiblesses relatives aux maquettes et à la qualité du corps professoral.

3. Description de la visite sur le terrain

Les experts ont été accueillis et installés par mesdames Pauline Lafortune ADIMA et Aïssata TALL, respectivement Directrice générale et Directrice des études. Puis, nous ont rejoint le PDG, M Ange BILONG et les autres membres de l'équipe d'ESMS.

3.1 Organisation et déroulement de la visite

La visite a commencé à 9 h 15 par la présentation des experts et des objectifs de la mission d'évaluation par Dr Moustapha Mbacké DIOP, le Président. Le PDG d'ESMS a procédé à la présentation de l'école, puis a demandé à la Directrice des études de présenter le rapport d'auto-évaluation. À l'issue de celle-ci, l'équipe d'experts et l'administration ont échangé sur le contenu du rapport d'auto-évaluation jusqu'à 11 heures. À partir de 11 heures, les experts ont rencontré une partie du PATS, des enseignants et des étudiants. Le Président a dans son introduction, avant chacune de ces rencontres, précisé que l'objectif de l'ANAQ-SUP est l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et pour cela, il faut identifier les sources d'inefficience afin d'améliorer le système. Des réponses furent apportées à l'essentiel des questions.

À la fin de la visite, les experts se sont réunis pour échanger entre eux. À 16 h 00, ils ont procédé à la restitution des points forts et faibles de la visite à l'administration. Celle-ci a remercié les experts et après les échanges d'amabilité l'équipe d'experts externes de l'ANAQ-SUP a pris congé de leurs hôtes.

3.2 – Appréciation de la visite :

La visite s'est déroulée dans de bonnes conditions et l'équipe d'experts a rencontré les différentes composantes : le corps enseignant, le personnel administratif, technique et de services (PATS), les étudiants. Tous les acteurs ont agi en toute responsabilité. De manière succincte, les points ci-dessous peuvent être retenus.

- des salles de cours bien aménagés ;
- un excellent débit internet ;
- l'absence d'universitaire dans le corps professoral ;
- le recrutement d'étudiants non titulaires du baccalauréat ;
- le règlement intérieur affiché dans les salles ;

- les étudiants rencontrés apprécient la qualité des enseignements.

La visite a pris fin vers 17 heures dans un bon climat.

4. Appréciation de l'École au regard des standards de qualité du référentiel

Champ d'évaluation 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution

Standard 1.01: L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique

Appréciation globale sur le standard :

L'École a défini sa mission, ses objectifs en matière de formation, son profil et son importance sociale dans un plan stratégique 2015-2019. Elle se définit comme une institution d'enseignement supérieur basée sur le système de formation en alternance Ecole-Entreprise pour délivrer des formations à finalité professionnelle dans les différents domaines de la gestion des entreprises. Cette vocation centrée autour de la professionnalisation par l'alternance-école-application pratique est loin d'être atteinte du fait d'un environnement socioéconomique peu réceptif malgré les efforts de la Direction et l'assistance d'un cabinet de consultance et de formation en GRH qui soutient le concept et le fonctionnement de l'École. Il n'y a en fait qu'un stage d'application en 3e année de licence dans tout le cursus.

Standard ATTEINT

Standard 1.02: Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.

Appréciation globale sur le standard :

L'École dispose d'un Conseil pédagogique dans lequel siègent les enseignants. Le personnel enseignant est impliqué dans les processus décisionnels concernant l'enseignement par sa présence dans ce Conseil pédagogique. Toutefois, aucun universitaire et aucun enseignant de rang magistral n'y siège. On y trouve pour l'essentiel un personnel enseignant non spécialiste des domaines scientifiques pour lesquels l'ESMS forme ses étudiants.

Standard NON ATTEINT

Standard 1.03 : L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique.

Appréciation globale sur le standard :

Les compétences du personnel de direction et du personnel enseignant permanent ne correspondent pas aux qualifications requises par les domaines de formations de l'institution. Le personnel enseignant permanent n'est recruté que récemment et sous la forme de contrats ouverts ne rendant pas obligatoire leur présence à temps plein dans l'institution pour l'enseignement, la gestion des filières de formation, l'encadrement des

étudiants et la recherche. Les ressources financières sont limitées en raison de la faiblesse des effectifs des étudiants. Le personnel administratif rencontré est qualifié, mais une partie d'entre elle n'est pas contractuellement liée à l'école mais plutôt à autre entreprise de l'actionnaire principal. De plus, les enseignants « salariés » n'ont aucune responsabilité pédagogique ou administrative alors que des externes y ont ces responsabilités.

Les ressources financières et matérielles disponibles ne permettent à l'École que des objectifs à court terme

Standard NON ATTEINT

Standard 1.04 : Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.

Appréciation globale sur le standard :

Les ressources financières de l'École sont constituées de fonds propres du fondateur, des avances consenties par le cabinet de consultance-formation, des recettes issues des frais de scolarité des étudiants. Ces sources garantissent l'autonomie décisionnelle de l'École en matière d'enseignement, mais ne permettent pas son développement à long terme. La comptabilité financière est confiée à un cabinet externe, mais les états financiers ne sont pas certifiés.

Standard NON ATTEINT

Standard 1.05 : L'institution dispose d'un système d'assurance qualité.

Appréciation globale sur le standard :

L'École dispose d'une Cellule interne d'assurance qualité (CIAQ). L'acte de nomination des membres de la Cellule existe, mais il n'y a pas de PV de réunion qui permettent de matérialiser son fonctionnement, ni de politique et de procédures qualité formalisées.

Standard NON ATTEINT

Standard 1.06 : L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.

Appréciation globale sur le standard :

L'École ne dispose pas d'une structure formelle de prévention et de gestion des conflits.

Standard NON ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Offre d'études et de formation

Standard 2.01 : L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure existante dans l'institution et au niveau national ou la complètent de façon judicieuse.

Appréciation globale sur le standard :

L'École offre actuellement des formations conduisant à l'obtention du diplôme de Licence Professionnelle dans les domaines liés à son autorisation d'ouverture. Il ressort de nos interviews des étudiants que l'École organise aussi formations au niveau Master ce qui est hors du domaine de son autorisation préalable sans avoir les ressources humaines adéquates.

Les maquettes pédagogiques des formations en Licence répondent aux normes du système LMD.

Standard ATTEINT

Standard 2.02 : L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.

Appréciation globale sur le standard :

Les étudiants n'ont pas encore bénéficié de programmes de mobilité académique avec les partenaires potentiels de l'École.

Standard NON ATTEINT

Standard 2.03 : L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.

Appréciation globale sur le standard:

L'École a défini les conditions pour l'obtention des diplômes, mais recrute encore des non-bacheliers. Par ailleurs, il n'y a pas de jurys de validation des résultats académiques des apprenants.

Standard NON ATTEINT

Standard 2.04 : L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiants(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiants(e)s et de ses diplômés.

Appréciation globale sur le standard:

L'École organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiants par le recensement des opinions et des griefs des étudiants, mais ne réalise pas d'enquêtes sur l'insertion professionnelle de ses diplômés. Il est vrai qu'un agent a été recruté récemment pour dynamiser la communication et l'insertion professionnelle mais les effets ne sont pas encore matérialisés.

Standard NON ATTEINT

Standard 2.05 : L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).

Appréciation globale sur le standard:

L'École dispose d'une Cellule interne d'assurance qualité, mais celle-ci n'a pas encore réalisé l'auto-évaluation des programmes et l'évaluation systématique des enseignements dispensés par les étudiants à la fin de chaque cours.

Standard NON ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Recherche

Standard 3.01 : Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.

Appréciation globale sur le standard:

L'École n'a pas d'activités de recherche. Son personnel enseignant est composé presque exclusivement de vacataires qui sont présents dans d'autres établissements d'enseignement supérieur.

Standard NON ATTEINT

Standard 3.02 : L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.

Appréciation globale sur le standard:

L'École adapte ses programmes d'enseignement aux évolutions des connaissances par l'intégration des conseils et suggestions faits par ses enseignants vacataires à l'occasion de leur participation au Conseil pédagogique ou par suggestions directes au Directeur des études lors de leur engagement à délivrer des cours.

Standard ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.

Appréciation globale sur le standard :

Le corps enseignant est recruté par cooptation et sur dossier après entretien. Il est constitué essentiellement d'enseignants vacataires. Il n'y a pas d'enseignants permanents au sens propre du terme (à plein temps) et pas de procédures de promotion académique du personnel enseignant

Standard NON ATTEINT

Standard 4.02: L'institution régleme la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.

Appréciation globale sur le standard :

L'École n'organise pas de formation continue du personnel enseignant.

Standard NON ATTEINT

Standard 4.03 : L'institution conduit une politique durable de la relève.

Appréciation globale sur le standard :

La politique de l'École est le recrutement d'enseignants vacataires nationaux. La politique de recrutement et de promotion d'enseignants permanents est récente et partielle.

Standard NON ATTEINT

Standard 4.04 : L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.

Appréciation globale sur le standard :

L'École n'a pas de plan de carrière pour le personnel enseignant qui est principalement constitué de vacataires et par conséquent, n'offre pas l'accès à un service de conseil en plan de carrière.

Standard NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)

Standard 5.01 : Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Les procédures de recrutement du personnel administratif, technique et de services sont réglementées. C'est un personnel contractuel coptés sur la base des qualifications recherchées. Des contrats de recrutement sont signés.

Standard ATTEINT

Standard 5.02 : L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

Appréciation globale sur le standard :

L'École organise la formation continue de son PATS.

Standard ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiés.

Appréciation globale sur le standard :

Les conditions et les procédures d'admission ne sont pas conformes à la réglementation nationale en la matière dans la mesure où il y a encore des étudiants recrutés en cycle de licence qui n'ont pas obtenu le baccalauréat. Il est vrai qu'une note de service datée de février 2016 (joint en annexe) préconise l'arrêt du recrutement de non bacheliers à compter de l'année académique 2016-2017. La mise en œuvre effective sera à valiser dans l'avenir.

Standard NON ATTEINT

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale sur le standard :

L'égalité des chances entre hommes et femmes est garantie et réalisée par l'École.

Standard ATTEINT

Standard 6.03 : L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.

Appréciation globale sur le standard :

L'École a bien des listes des étudiants par niveaux et filières de formation mais n'a pas de statistiques sur leur cursus (taux de promotion, de réussite, d'abandon, de redoublement) et la durée moyenne des études de ses étudiants.

Standard NON ATTEINT

Standard 6.04 : Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.

Appréciation globale sur le standard :

L'École n'a pas de PER permanent au sens propre du terme (dédiés uniquement aux activités de l'école).

Standard NON ATTEINT

Standard 6.05 : L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées.

Appréciation globale sur le standard:

L'École n'a pas mis en place un service de conseil formalisé destiné aux étudiants et autres personnes intéressées.

Standard NON ATTEINT

Standard 6.06: L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.

Appréciation globale sur le standard :

L'École ne dispose pas de services spécifiques offerts aux handicapés. Les escaliers au niveau de l'annexe 2 sont étroits et risqués.

Standard NON ATTEINT

Champ d'évaluation 7 : Infrastructures et équipements

Standard 7.01 : L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.

Appréciation globale sur le standard :

Les infrastructures sont propres, il y a assez de salles de cours pourvues de sièges et de tableaux à marqueurs en bonne condition. Les normes de sécurité sont respectées, il y a des extincteurs bien entretenus à tous les paliers. Les équipements disponibles permettent à l'École de réaliser à court terme ses objectifs de formation.

Standard ATTEINT

Standard 7.02 : Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.

Appréciation globale sur le standard :

L'École possède un réseau Internet fonctionnel et accessible. Il n'y a pas de bibliothèque physique, mais la bibliothèque virtuelle est accessible à l'école et des ordinateurs portables sont dédiés à cet effet pour les étudiants qui ne seraient pas équipés de cet outil. Il faut cependant déplorer l'absence d'installation de logiciels métiers à vocation pédagogique (SAARI, SPHINX, SPSS, MS PROJECT etc.)

Standard ATTEINT

Standard 7.03 : L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.

Appréciation globale sur le standard :

Les locaux de l'École sont pourvus d'extincteurs. Les accès aux différents locaux et aux sorties de secours sont bien indiqués. L'hygiène est assurée par deux techniciennes de surface et la sécurité par deux gardiens.

Standard ATTEINT

Champ d'évaluation 8 : Coopération

Standard 8.01 : L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.

Appréciation globale sur le standard :

Les relations de coopération aux niveaux national et international avec des établissements d'enseignement supérieur et de recherche sont très faibles. Au niveau de la collaboration avec les milieux professionnels des efforts sont réalisés, mais restent encore insuffisants. Des étudiants vont en stage dans ces entreprises ou y travaillent dans le cadre d'activités ponctuelles. Il reste une généralisation de ce type d'opportunités à l'ensemble des étudiants à divers niveaux de leur cycle d'études et en relation avec la programmation des enseignements pour réaliser effectivement l'idéal de l'alternance École-entreprise. L'École a recruté récemment un responsable du marketing du réseautage et de l'insertion qui semble qualifié et dynamique. Doté de moyens logistiques adéquats il devrait pouvoir œuvrer à améliorer significativement l'insertion professionnelle des étudiants et établir les statistiques dans ce domaine.

Standard NON ATTEINT

Champ d'évaluation 9 : Information et communication

Standard 9.01 : Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.

Appréciation globale sur le standard :

L'École a un système de gestion informatisé de la scolarité, mais n'a pas mis en place de système formalisé d'études et d'enquêtes sur les besoins de formation qui lui permettrait d'adapter à tout moment son offre de formation aux besoins du marché du travail. Il est vrai que l'existence d'un cabinet de recrutement et de formation affilié à l'École aide quelque peu à pallier à cette insuffisance.

Standard NON ATTEINT

Standard 9.02 : Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.

Appréciation globale sur le standard :

Le site web créé est fonctionnel. Au niveau interne, la communication se fait par affichage.

Standard ATTEINT

5. Points forts de l'École

- L'adossement de l'École à un cabinet de recrutement et de conseil qui permet de rendre les formations plus opérationnelles ;
- Les activités pédagogiques sont assurées pour l'essentiel par des professionnels dans leur domaine et l'administration de l'École est assurée par une équipe jeune et dynamique et coordonnée par un directeur fondateur pertinent ;
- Système LMD bien formaté ;
- Une volonté réelle d'aller vers les l'entreprise notamment les PME et PMI ;
- Un bon système informatisé de gestion de la scolarité ;
- L'existence d'un réseau internet et site web fonctionnel ;
- La qualité des infrastructures et équipements et la propreté des locaux.

6. Points faibles de l'École

- Absence, à la date de l'évaluation externe, dans le Conseil Scientifique d'un universitaire de grade élevé ;
- Des maquettes globalement conformes à la structure du LMD, **mais qui ont une spécialisation tardive et insuffisante qui ne permet pas d'atteindre l'objectif scientifique de professionnalisation des filières** ;
- Non-respect de l'agrément provisoire qui ne prévoit pas l'ouverture de programmes de niveau Master ;
- Une cellule interne d'assurance qualité dont l'activité n'est pas dynamique ;
- Une absence de jurys de validation des résultats académiques des apprenants ;
- Une absence de mécanisme de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés ;
- Faibles relations de partenariat avec les institutions d'enseignement supérieur tant au niveau national qu'international ;
- Manque d'enseignants permanents au sens propre du terme ;
- Insuffisance de ressources financières nécessaires au développement de l'École ;
- Persistance du recrutement d'étudiants non bacheliers pour contrer la faiblesse des effectifs observée ;
- Faiblesse des ressources documentaires de la bibliothèque ;
- Services de gestion financière et administrative à améliorer ;

7. Appréciations générales de l'École

L'ESMS possède quelques points forts et a satisfait à quelques standards du référentiel. Mais des améliorations significatives doivent être apportées en matière de gouvernance, de

structuration des programmes de formation, de personnel d'enseignement et de recherche, de partenariats académiques et professionnels pour réaliser effectivement le crédo de l'alternance sur laquelle est fondée la mission de l'institution.

8. Recommandations à l'École

- Restructurer les maquettes de formation pour plus de spécialisation ;
- Rendre la Cellule Interne d'Assurance Qualité plus opérationnelle ;
- Instituer des jurys de validation des résultats académiques des apprenants et les faire présider par un enseignant de rang élevé ;
- Demander l'extension de l'agrément provisoire aux masters et faire coordonner les Masters par des enseignants de rang A conformément aux dispositions du décret n° 2012-1115 relatif au diplôme de Master ;
- Mettre en place un mécanisme d'animation et de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants et des diplômés ;
- Développer des accords de partenariat académiques et professionnels formels ;
- Recruter des enseignants permanents (à temps plein) et dans les disciplines pertinentes (correspondant au cœur de métier des filières créées), en respectant les procédures de recrutement prévues à cet effet et les responsabiliser notamment dans la gestion des filières de formation et l'animation de la gestion pédagogique et stratégique de l'institution ;
- Créer un espace de documentation doté d'ouvrages de base pertinents.

9. Recommandations à l'ANAQ-SUP

Organiser une formation à l'intention des responsables de la cellule interne d'assurance qualité pour renforcer leurs capacités dans la gestion de la qualité et l'auto-évaluation des programmes d'études.

10. Proposition d'avis :

AGREMENT DEFINITIF NON RECOMMANDE

ANNEXE

Personnes rencontrées

I. Direction

M Ange BILONG, Président directeur général

Mme Pauline Lafortune EDIMA, Directrice général,

Melle Aissata SALL, Directrice des études

Abdoulaye DIOP, Responsable pédagogique

II. Personnel Administratif, Technique et de Service

M. Ibrahima Faye, chargé de la communication

M. Emmanuel Maurice DIOKH, , assistant pédagogique,

M. Fatoumata Diouldé BALDE, scolarité

M. Léné NDIAYE

M. Aliou Médy DIEDHIOU, assitant pédagogique

III. Enseignants

M. Baye Cheikh TOURE

M. Malick GUEYE

M. Doudou Mbaye NDIAYE

M. Abdoulaye KANE

M. Wandji Fabo NIHAMOR

- IV. Etudiants 10 étudiants de niveau L1, L2 L3 et de niveau Master